

L'Écho de la Roche

N°33 - AOÛT 2025

Edito du maire

Nous avons de la chance... Notre village est plutôt paisible et verdoyant. Plutôt calme et reposant. Il est en quelque sorte notre refuge lorsque nous observons avec colère tout ce qui se passe en France. Ne parlons pas du reste du monde...

Cependant, subrepticement, imperceptiblement, quelques éclats nous parviennent.

Des dégradations au cimetière, des chiens en divagation, des groupes d'individus sans contrôle qui s'installent le week-end aux étangs, des vols dans les jardins ou dans les camions, des chauffards sans conscience, des crottes de chiens qui jonchent les trottoirs, des ordures ménagères dans les bacs du cimetière.

Avec ses moyens, notre commune propose des solutions d'amélioration passives. Il faudra peut-être, dans certains cas, envisager un peu de coercition.

Nous vivons l'aménagement de la rue principale comme une récompense à la suite de tant d'années de travaux en sous-sol. Tout ne sera pas parfait tout de suite et nous apprendrons, nous corrigerons au fil de l'utilisation et des bonnes idées de tous. Nous espérons que cet effort apportera autant de respect que d'embellissement. Il faudra prendre son temps pour cette nouvelle traversée de village que nous voulons fleuri, soigné, et enrichi des initiatives des riverains.

Dans ce numéro quelques retours sur les événements du dernier semestre et quelques informations.

Bonne lecture et bel été.

Votre maire.

Etat civil

NAISSANCES

18/04/2025
THARY Léandre

23/05/2025
TISSERAND Soan

17/07/2025
EVEN Eden

DÉCÈS

04/06/2025
FRAISSE Eliane,
veuve TARTIERE

07/07/2025
PORCHEROT Jean



www.fleurey.fr

1 place de la Mairie
70160 Fleurey-lès-Faverney

03 84 91 31 59

fleurey-les-faverney@wanadoo.fr

Ouverture Secrétariat
Lundi : 13h30-18h
Mercredi : 13h30-18h

Permanence du Maire
Vendredi : 17h à 19h
sur rendez-vous uniquement

Rue principale

Après avoir remplacé la canalisation d'eau principale sur tout son linéaire, après les assainissements, les lignes électriques, la fibre et l'éclairage public, nous sommes enfin en surface.

Ces travaux tant attendus ont plusieurs finalités : ralentir, sécuriser, agrémenter, enjoliver, rafraîchir.

C'est en servant ces objectifs de bon sens que nous pourrions prétendre aux subventions.

A l'issue de ces travaux, un piéton pourra traverser la commune sur un trottoir assez large, des habitations seront moins en contact direct avec la chaussée et quelques espaces verts vont réapparaître.

La chaussée a été financée par le département. La commune a toutefois réglé une « plus-value » pour l'enrobé pour 4 000 €.

Les aménagements, trottoirs et bordures de trottoirs, sont financés par la commune et par ses partenaires financiers : état, département. Nous ne connaissons pas encore le montant exact des subventions. Le coût global du chantier, avant subventions, est estimé à 380 000 € HT.

Considérant que nous avons réimplanté un verger de sauvegarde, des haies, et que nous faisons le choix de plantes vivaces ou de végétation durable, le département nous demande régulièrement de



Souvenir de 2022

nous porter candidat pour le concours de village fleuri. Nous avons retardé l'échéance jusqu'à la réfection de la grand' rue.

A l'automne, nous ferons des plantations.

Nous appelons les riverains qui le souhaitent à faire des plantations devant chez eux pour que Fleurey soit en fleur !



L'entrée du village

En entrant dans le village, vous trouverez un feu rouge. Nous pensons pour l'instant que c'est bien mieux qu'un ralentisseur. Nous avons déplacé le radar pédagogique. Attention, dans les premiers temps nous allons demander aux services de la gendarmerie de bien vouloir effectuer des contrôles.

Une fois le marquage au sol réalisé, il faudra adapter sa vitesse pour prendre la nouvelle courbe qui aura pour effet de ralentir et de décaler les véhicules qui ont désormais une meilleure visibilité en profondeur à l'entrée du village. On oublie vite ce qu'il y avait avant...

Remerciements à Madame Céline PERNEY qui a bien voulu nous vendre une partie de son terrain pour pouvoir effectuer cet ouvrage en coordination avec les services départementaux.

La partie abandonnée de la chaussée fera l'objet d'un aménagement paysager.

La commune a fait l'acquisition d'une maison à l'abandon à l'entrée du village. Un choix important et sécurisant. Avec cette propriété, la remise qui se trouvait en face a pu être détruite. Le terrain qui jouxte cette ancienne remise sera transformé en verger.

Monsieur DORMOY, propriétaire du garage voisin qui est écroulé depuis très longtemps s'est engagé à le démonter et à le refaire.

Une fois ces aménagements terminés, il sera confortable de traverser le village entre 30 et 35 km/h.



Écoles

75 enfants sont inscrits pour septembre 2025, 30 en maternelle.



Pour la troisième année consécutive, les services de l'éducation Nationale attribuent à notre regroupement scolaire un enseignant supplémentaire à temps complet pour soulager les classes à plusieurs niveaux : le matin en maternelle et l'après-midi en élémentaire.

C'est paraît-il une exception dans notre département dans lequel les effectifs scolaires sont en baisse à peu près partout.

En 2026, si la dynamique se poursuit, nous serons en mesure de solliciter l'ouverture d'une classe supplémentaire... la dynamique est donc transférée à nos jeunes ménages !

Périscolaire

Le projet de périscolaire validé en janvier 2025 par le conseil communautaire est encore à l'état de plan.

Prévu pour être greffé sur la salle des fêtes, une autre possibilité est étudiée désormais, dans la cour de l'école, dans la continuité du préau.

Ce projet permettrait en outre d'associer la construction nouvelle à la rénovation énergétique de l'école. Une réunion de travail a été programmée ce mercredi 2 juillet à ce sujet.



Eau potable

C'est le prochain chantier important de notre commune. Le géomètre vient de terminer le périmètre de protection de nos deux sources principales. Nous allons installer, en forêt, des zones grillagées qui vont délimiter le périmètre de protection immédiat de nos sources.

Pour la nouvelle ressource, nous sommes en attente d'une dernière étude hydrologique pour enfin fixer le périmètre de protection et lancer l'enquête publique. Lorsque cela sera fait, nous pourrons enfin remplacer notre réservoir et traiter notre eau dans les règles de l'art.

Nous n'aurons plus de problème de quantité et nous pourrons faire face aux pénuries, aux sécheresses, aux remplissages soudains et simultanés des piscines. Plus besoin de vous alerter et de vous demander de limiter votre usage...

Un repos pour les élus qui gèrent la ressource au quotidien, avec certains jours un peu d'inquiétude.

Adaptation du règlement de service

Le réseau d'eau potable étant désormais largement renouvelé, il est nécessaire d'adapter le règlement de service qui date de 2004. Cela ne change pas le prix de l'abonnement. Les canalisations en plomb sont désormais interdites, mais la commune prend à sa charge leur remplacement jusqu'en mars 2026. Les composantes du prix de l'eau sont modifiées pour intégrer les nouvelles dispositions de l'agence de l'eau.

Le nouveau règlement sera affiché sur les panneaux à l'extérieur de la mairie. Il est consultable sur le site internet. Il peut être envoyé sur papier et sur demande. Il sera envoyé aux usagers avec la prochaine facture.

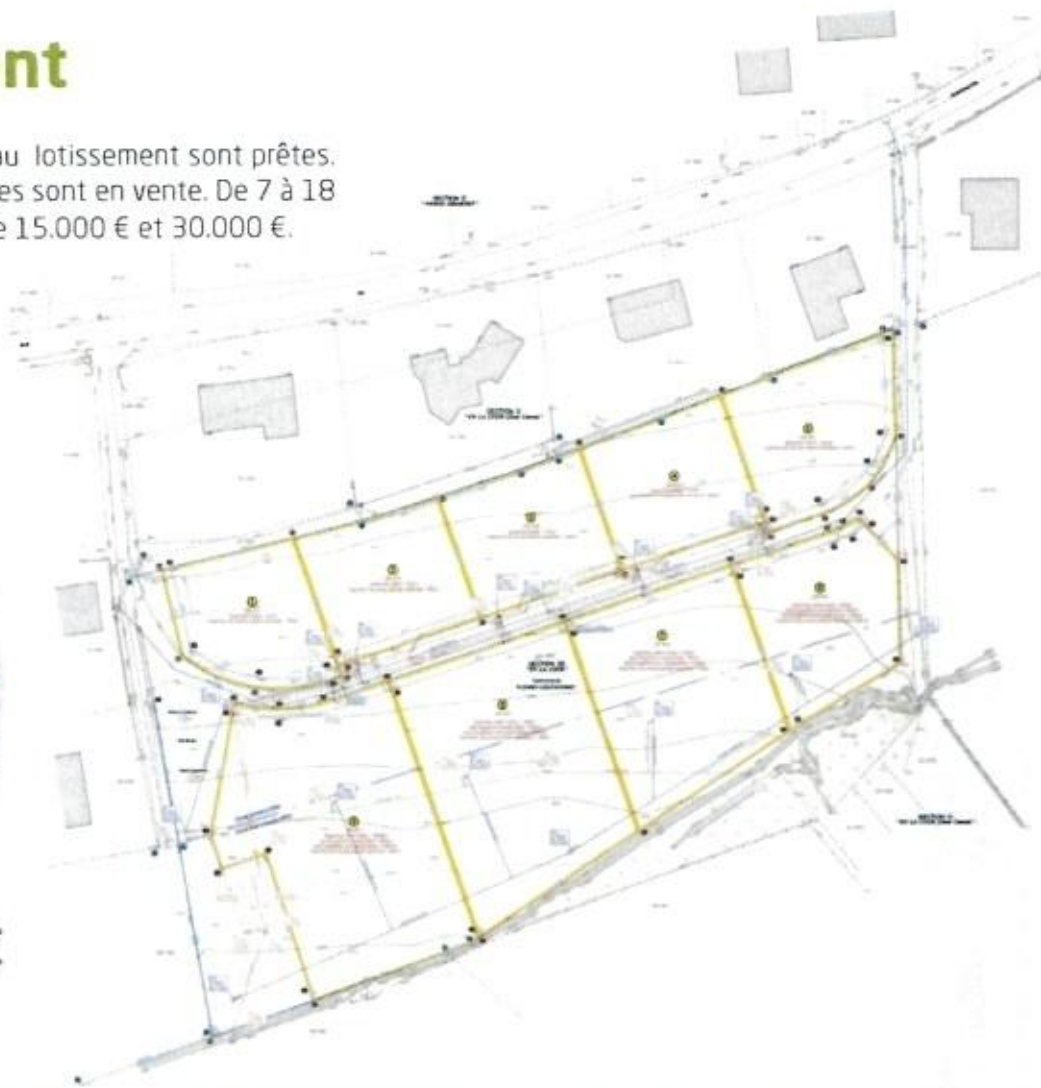
Lotissement

Les 9 parcelles du nouveau lotissement sont prêtes. Délimitées, viabilisées, elles sont en vente. De 7 à 18 ares, leur prix oscille entre 15.000 € et 30.000 €.

Les terrains à bâtir viabilisés se font rares aujourd'hui. Il s'agit certainement d'une bonne opportunité.



27^e HT/m² constructible
15^e HT/m² non constructible



Un peu d'histoire

FLEUREY s'appelait FLORIACUS (début 12^{ème} siècle) FLOREI (1275) FLURIE (1276) FLUREYE (1308) ou FLUREY (fin XIV^{ème})

En 1614, le village comptait 96 ménages.

- en 1790 : 552 habitants
- en 1815 : 609
- en 1841 : 668
- en 1861 : 531
- en 1881 : 474
- en 1906 : 429
- en 1936 : 361

- en 1962 : 442
- en 1968 : 431
- en 1999 : 365
- en 2008 : 395
- en 2022 : 454
- en 2025 : 462

Dans le courant du 19^{ème} on a découvert l'existence d'un camp préhistorique se rattachant au magdalénien.

On y a trouvé des haches de pierre polie, des pointes de flèches, des éclats de silex et des fragments de poterie.

Il est fréquent de découvrir dans les terres de cette commune, des monnaies anciennes, des fers de lance, des

ossements humains, comme si un combat meurtrier avait été autrefois livré.

Ce village fut totalement dépeuplé pendant la peste de 1638 : il n'y resta, suivant les traditions locales, qu'un seul homme avec sa fille.

Le Tour Haute-Saône

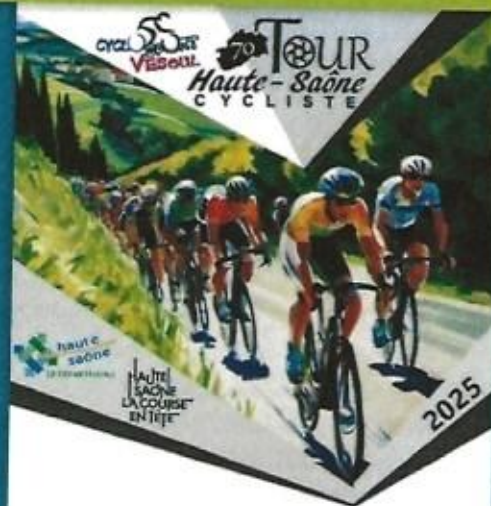
Grosse organisation. Un réel plaisir d'avoir dans notre village l'arrivée de la première étape du tour Haute Saône. 126 coureurs de niveau national venus de toute la France.

Ce vendredi 23 mai, très bonne ambiance sur la place de la mairie. Autour de la course, lampions et musique. Les aînés avaient installé la buvette, le boulanger a sorti les burgers...

Le vainqueur de l'étape, AXEL OTTIGER, parti de Favorney à 50 mètres du pont des bénédictins, a effectué la montée de la petite goulotte en 2 minutes et 48 secondes. Record à battre.

Poursuivant sa course, il a descendu la rue du Paradis, pris la rue des Bastiens jusqu'à la rue de la Fontaine-lège, traversé la grand rue pour prendre la rue de la Fontenotte jusqu'au bout et remonté la rue d'Amoncourt jusqu'à l'église. Le tout en 5 minutes et 33 secondes pour l'ensemble du parcours de 3,5 km. Maillot jaune, maillot à pois, maillot blanc !

A vos vélos pour battre ce record !



-  **23 mai : Favorney - Fleurey les Favorney**
-  **24 mai : Luxeuil les Bains - Luxeuil les Bains**
-  **25 mai : Favorney - Favorney**



ici Radio TV Digital



L'ÂGE DE PIERRE ?

La pierre est sans conteste une des caractéristiques essentielles de Fleurey. Des toits en laves, des murgers, des maisons anciennes, une ancienne carrière, des roches à affleurement...

La présence parmi nous d'un artisan spécialiste de la pierre, passionné, imposait qu'on lui demande d'exercer un peu son art pour mettre en valeur le patrimoine.

Merci à François MENDES et à son fils Jordane pour la restauration du sarcophage mérovingien découvert il y a de nombreuses années dans un champ au-dessus du village. Un ouvrage qui a plus de 1 500 ans et qui se trouve désormais exposé à l'entrée de l'église.

Nous leur avons aussi demandé de bien vouloir nous proposer un projet de remise en place des margelles d'un puits ancien que nous avons remis à jour lors des travaux d'eau potable.

Voici que ce nouveau puits, dans la grande rue, vient très avantageusement remplacer un vieil abri-bus délabré que la Région avait prévu de supprimer depuis longtemps...

Un travail remarquable qui vient enrichir notre patrimoine et donner du style à la grande rue.

Cet ouvrage qui coûte 10.000 € sera subventionné à hauteur de 25% par le département dans le cadre de l'aide à la restauration du petit patrimoine.



TERRAIN MUTLI-SPORTS

Le City stade est toujours à l'étude ; les demandes de financement n'ont pas encore fait l'objet de décision.



Chiens et chats : vivre ensemble

Avec les nouveaux trottoirs et aménagements, il est temps d'adopter des nouvelles pratiques. Le temps des crottes de chiens sur le trottoir ou dans les plates-bandes est révolu.

Afin de permettre aux maîtres et maîtresses très attentionnés d'effacer les traces du passage de leur ami fidèle à quatre pattes, la commune a mis en place des « canisacs » dans des boîtes installées sur les panneaux de signalisation dans la grand-rue et dans la rue du paradis.

Tout est en place pour éviter, désormais, le désagrément des

excréments sur les trottoirs et aux abords des propriétés privées. Nous vous en souhaitons bon usage.

A l'inverse, un arrêté municipal (que nous ne souhaitons pas employer) prévoit, comme dans beaucoup de communes, une amende pour les contrevenants.

Cet arrêté prévoit aussi des sanctions pour les propriétaires de chiens en divagation. Il peut arriver qu'un chien fugueur parvienne à s'échapper de son enclos. Mais si cela se reproduit souvent, ce n'est pas autorisé.

Aux étangs, des visiteurs indécents avaient pris l'habitude de lâcher leurs gros chiens tout en ignorant totalement le règlement mis en place : bruit, déchets, feu... Les familles et les paisibles pêcheurs se sont plaints et ont même abandonné le site. C'est inacceptable.

Un chien en liberté aux abords d'une ferme, par exemple, doit être sociable et non se montrer menaçant ou aboyer sur les passants. Dans ce cas, sa présence restreint l'usage de la voie publique qui passe à proximité, et c'est inacceptable.

Un arrêté municipal sanctionne désormais les propriétaires de chiens en divagation par des amendes qui peuvent aller jusqu'à 135 €.

Pour les chats, c'est un travail de longue haleine qui s'impose à nous. Un chat laissé en divagation doit impérativement être stérilisé. Les chats en divagation, qui sont très nombreux dans notre village, obligent chacun d'entre nous d'accepter certaines nuisances dans les propriétés. Des oiseaux, des petits hérissons tués, des excréments dans les jardins, des bagarres nocturnes.

Un grand merci au groupe de bénévoles qui s'est constitué pour capturer et stériliser les chats errants de notre village. Plus de 30 chats ont été pris en charge par les vétérinaires, aux frais de la commune. C'est encore insuffisant, malheureusement.

Il est donc demandé à chacun de bien vouloir observer les comportements des chats qui déambulent à proximité et de signaler tout élément qui pourrait freiner leur prolifération.



Pas cool le cadeau...

